

## **DOCUMENT DE PRÉSENTATION**

### **Appel à projets ouvert du 10 janvier au 10 mars 2018**

#### **1. DOCUMENT DE PRESENTATION**

Ce document fournit les informations nécessaires au dépôt d'un dossier de candidature.

L'appel s'inscrit dans les objectifs de la stratégie 2018-2021 de la direction régionale Asie-Pacifique (DRAP) de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et concerne l'axe 2 « Démarche-qualité et recherche-innovation ».

#### **2. DÉMARCHE-QUALITÉ APPLIQUÉE À LA STRUCTURATION DE LA RECHERCHE**

Une démarche-qualité est un processus mis en œuvre par l'établissement pour maîtriser et assurer la qualité de ses activités afin d'améliorer sa performance et sa reconnaissance. Ce processus doit être continu dans le temps, progressif et demande l'adhésion de tous, en particulier de l'équipe de direction de l'établissement.

La démarche-qualité permet à l'établissement d'identifier des risques prévisibles, des difficultés et des obstacles pensés comme des risques par rapport au renforcement de la qualité de ses activités, de les analyser et de mettre en place des mesures correctrices et innovantes dans un processus d'amélioration continu.

Élaboré à l'initiative du bureau de la Conférence régionale des recteurs des universités membres de l'AUF (CONFRASIE), un guide démarche-qualité appliquée à la structuration de la recherche et aux projets de recherche, pensé comme un outil référentiel, a été produit sous la coordination de la DRAP. Ce guide est le résultat d'une élaboration collective, pluridisciplinaire et internationale francophone.

#### **3. TYPE DE PROJET À ACCOMPAGNER**

Le projet vise à une structuration de l'offre de recherche développée par un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche membre de l'AUF dans la région Asie-Pacifique à travers l'introduction d'une approche démarche-qualité proposée par la Confrasia dans le cadre de la politique nationale de recherche pour le renforcement de la qualité de la formation et la création de nouvelles connaissances.

L'accompagnement par l'AUF consiste dans la mise en application du guide démarche-qualité appliquée à la structuration de la recherche (*voir annexe 4 du présent document – versions française et vietnamienne du guide*) au sein de l'établissement porteur du projet. Il couvre différentes phases et constitue un processus complet de la mise en place de cette démarche, de la définition d'une politique de qualité au service de la structuration de la recherche à l'évaluation de son pilotage.

Différents éléments structurent la définition et la mise en place d'une politique de qualité au service de la structuration de la recherche au sein d'un établissement dans le cadre de la démarche-qualité :

- Le premier est celui de l'identification des enjeux pensés comme des défis que l'établissement doit relever, et des objectifs qu'elle se fixe pour y répondre, au regard de ses propres missions et de ses spécificités, de son offre de recherche en lien avec la formation, ainsi que de la position qu'elle occupe dans son environnement tant académique que socio-économique, notamment à travers la définition et la mise en place d'une stratégie partenariale.
- Le second élément implique de prendre en considération la mise en œuvre effective de la politique de qualité au service de la structuration de la recherche pour atteindre les objectifs préalablement définis, mais aussi les résultats attendus. Il s'agit de définir les modalités de pilotage, le dispositif d'allocation des ressources, etc., dans une logique d'effet de levier et de renforcement des compétences de l'établissement. Le dispositif de suivi des activités et d'accompagnement des activités de recherche développées dans le plan stratégique de l'établissement constitue le dernier élément.

#### 4. FINANCEMENT AUF ET TYPE D'ACTIVITES

La contribution à demander à l'AUF ne peut en aucun cas dépasser 30 % du coût global de votre projet. Il est donc important que vous recherchiez d'autres partenariats financiers.

Le financement de l'AUF sera fonction de la taille et de l'envergure du projet et ne pourra excéder 30.000 euros par projet.

Le soutien apporté par l'AUF est destiné EXCLUSIVEMENT aux activités francophones et concerne UNIQUEMENT les dépenses suivantes :

- Accompagner l'organisation des :
  - ateliers de formation et d'élaboration de la politique de qualité au service de la structuration de la recherche, des guides démarche-qualité et de ses processus de gestion opérationnelle ;
  - missions d'évaluation externe du pilotage de la démarche-qualité ;
  - missions de coopération et de transfert de l'offre d'expertise francophone ;
  - activités de communication et de presse pour diffuser les résultats du projet.
- Appuyer la traduction des documentations et à l'interprétation au cours des regroupements organisés dans le cadre du projet.

*(voir annexe 2 du présent document – caractéristiques générales des missions)*

#### 5. PUBLIC ELIGIBLE

Le présent appel à projets s'adresse à tous les établissements d'enseignement supérieur membres de l'AUF (cf. [www.auf.org/auf/les-membres-de-lauf/](http://www.auf.org/auf/les-membres-de-lauf/)) en Asie-Pacifique désireux de déposer un dossier de demande d'accompagnement au renforcement de leur offre de recherche auprès de la direction régionale Asie-Pacifique de l'AUF.

#### 6. CONDITIONS DE CANDIDATURE

L'établissement porteur du projet doit :

- être membre de l'AUF ;
- être à jour dans le paiement de la cotisation à l'AUF ;

- soumettre le formulaire de candidature dans les délais impartis ;
- produire l'ensemble des pièces demandées dans le formulaire.

Les établissements membres de l'AUF partenaires du projet doivent :

- être à jour dans le paiement de la cotisation à l'AUF.

## 7. PROCESSUS DE SÉLECTION

**Le dossier complet** doit être :

- signé par le plus haut responsable de l'établissement porteur du projet ;
- déposé auprès de la direction régionale AUF-Asie-Pacifique.

La direction régionale Asie-Pacifique est chargée d'examiner la recevabilité administrative.

Après un examen de recevabilité administrative, les dossiers reçus seront soumis à l'évaluation et au classement par un groupe d'experts régionaux. La sélection des projets est assurée par la Commission régionale des experts (CRE) de la direction régionale Asie-Pacifique.

Lorsque un projet est retenu, une lettre de notification indiquant les types d'accompagnement est adressée au plus haut responsable de l'établissement porteur du projet. Les modalités des engagements financiers sont déterminées dans une convention de soutien à signer entre l'établissement porteur du projet et l'AUF.

La mise en œuvre de l'accompagnement de l'AUF, le suivi et l'évaluation du projet se feront en étroite collaboration avec le responsable de projet « recherche et enjeux du développement global » au sein de la direction régionale, le groupe d'experts régionaux et la CRE.

## 8. CRITÈRES DE SÉLECTION

- Critère A : approche par projet et démarche-qualité
- Critère B : mobilisation des expertises francophones
- Critère C : caractère innovant du projet
- Critère D : partenariats dans le cadre de cofinancements
- Critère E : valeur ajoutée de / pour la francophonie universitaire

## 9. DURÉE DU PROJET

La durée du projet ne saurait excéder 30 mois à partir de la date de signature de la convention.

## 10. CALENDRIER

- **10 janvier 2018** : lancement de l'appel à projets
- **10 mars 2018** : clôture de l'appel à projets
- **mi-mai 2018** : envoi par courrier électronique des résultats aux porteurs des projets sélectionnés
- **fin juin 2018** : signature des conventions
- **1er août 2018** : démarrage des projets

## 11. DOCUMENTS A FOURNIR

Pour être complet, le dossier doit comprendre les pièces suivantes:

- le formulaire de candidature, dûment complété;
- les documents à joindre au formulaire de candidature en format PDF :
  1. présentation du plan de développement de l'établissement (3 pages maximum)
  2. synthèse des grands axes de la stratégie du plan de développement (1 page maximum)
  3. présentation de la politique de qualité au service de la structuration de la recherche (3 pages maximum)
  4. liste des membres du comité de pilotage et/ou de suivi du projet ;  
Pour chaque membre de chaque comité, merci d'indiquer sous forme de tableau : son nom et prénom – service, département ou faculté de rattachement - son titre - son établissement de rattachement pour les membres relevant aux établissements/organisations partenaires du projet – son rôle dans le projet.  
*Note : la constitution d'un comité de pilotage et/ou de suivi du projet est une condition sine qua non dans la mise en place du projet. Ce comité est composé, pour l'AUF, du représentant désigné par la direction de la direction régionale ou de responsables concernés. Il est composé, pour l'établissement porteur du projet, du représentant désigné par son Recteur et de responsables concernés.*

Toutes les pièces constitutives du dossier doivent être rédigées en français. L'absence de l'une d'entre elles entraînera automatiquement le rejet du dossier.

Le dossier de candidature doit obligatoirement être adressé en version originale et en version électronique **le 10 mars 2018 (22h, heure de Hanoi)** délai de rigueur à :

Madame Nguyen Thi Thuy Nga  
Responsable de projet  
Direction régionale Asie-Pacifique  
21, Le Thanh Tong, Hanoi, Vietnam  
Tél : (84 24) 3 824 73 82  
Adresse électronique : [nguyen.thi.thuy.nga@auf.org](mailto:nguyen.thi.thuy.nga@auf.org)

## ANNEXES AU DOCUMENT DE L'APPEL À PROJETS

### ANNEXE 1 – DEPENSES NON ELIGIBLES

- bien que nécessaires au bon déroulement du projet, les dépenses relatives au matériel informatique et bureautique, aux photocopies des documents de travail ne sont pas éligibles.
- tout type de rémunération des membres de l'équipe et de l'agent comptable de l'établissement qui gère le projet, charges salariales incluses.
- frais liés à la connexion Internet, au loyer, au mobilier, aux charges des locaux utilisés.
- frais liés à la gestion et à la coordination du projet.

### ANNEXE 2 – CARACTERISTIQUES GENERALES DES MOBILITES

Type d'allocation	Durée des mobilités	Classement pays / zone de mission	Montant maximal journalier	Autres financements éligibles
Missions de coopération et d'évaluation <i>max. 1 personne/mission</i>	max 5 jours (nuitées)	Vietnam	110€	Transport AR + visa + assurance

### ANNEXE 3 – CHRONOGRAMME DES ACTIVITÉS ET TABLEAU BUDGÉTAIRE

Voir le fichier sous format xls joint à ce document

### ANNEXE 4 – GUIDE DÉMARCHE-QUALITÉ APPLIQUÉE À LA STRUCTURATION DE LA RECHERCHE

Voir les fichiers sous format PDF joint à ce document